

Un soutien avant tout stratégique

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1449

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un soutien avant tout stratégique

Depuis près d'une décennie, les milieux économiques et les partis bourgeois peignent en noir l'avenir de l'AVS. Forts d'une évolution démographique défavorable – vieillissement de la population et diminution de la proportion d'actifs, ils prédisent l'effondrement inéluctable de la poutre maîtresse de la sécurité sociale. D'où l'impérieuse nécessité, selon eux, de relever l'âge de la retraite et de renoncer à améliorer les prestations. Et l'exigence de concevoir toute réforme dans le strict respect de la neutralité des coûts.

La récession économique qui s'installait durablement semblait donner raison à ce mauvais augure: le fonds de réserve de l'AVS – l'équivalent des prestations versées en un an – était descendu au-dessous du niveau fixé par la loi. Cette vision catastrophiste inquiète sérieusement la population. Parmi les jeunes actifs, nombreux sont ceux qui doutent de pouvoir toucher un jour leur rente.

Or, la reprise économique nous rappelle opportunément que la santé de l'AVS dépend étroitement de la croissance, de l'emploi et de l'évolution des salaires, puisque les rentes sont financées aux trois quarts par les cotisations. En effet, aujourd'hui, les comptes de l'AVS ont quitté le rouge et les prévisions de croissance pour les prochaines années garantissent l'équilibre financier de l'institution, au point qu'on évoque l'idée de renoncer à un nouveau point de TVA.

Le débat sur la 11^e révision devrait donc se dérouler dans un climat plus serein. Pourtant les

oiseaux de malheur persistent dans un pessimisme de commande. Ainsi le modèle de retraite proposé par le Conseil fédéral n'offre qu'une flexibilité illusoire: seules les personnes disposant d'un revenu suffisant pourront en bénéficier. C'est bien le signe que derrière le souci de l'avenir financier de l'AVS se cache le refus d'une élémentaire équité sociale.

Personne ne peut contester la choquante inégalité d'espérance de vie selon le métier exercé. Une inégalité qui demande correction par le droit à une retraite anticipée pour celles et ceux que le travail a prématurément usés.

A cet égard, le critère de la durée de la vie active, tel que l'a proposé le conseiller national Rossini, paraît le plus per-

Les comptes de l'AVS ont quitté le rouge

tinent.

Les deux initiatives populaires pour une rente de retraite à 62 ans, soumises en votation le 26 novembre prochain, parce qu'elles ouvrent indistinctement le droit à une retraite précoce, ne répondent pas pleinement à cette exigence de flexibilité. Elles méritent pourtant d'être soutenues afin de manifester notre insatisfaction à l'égard du projet de 11^e révision.

Pour le surplus, le débat sur l'âge de la retraite ne devrait pas faire oublier un combat prioritaire, celui de l'amélioration des conditions de travail, – durée, rémunération, organisation, formation – pour que le mot travail fasse oublier que son étymologie signifie torture. Car jamais l'abaissement de l'âge de la retraite ne compensera une vie de labeur inhumain. JD